



A compléter par la commune d'Hauterive

No

Déposée le Inscrite pour la 1^{ère} fois à l'ordre du jour de la séance du

Attribution à

Amendement(s)

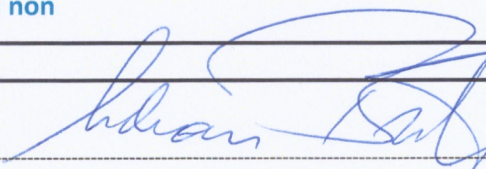
Traitée par le Conseil général le
Décision

Numérotation définitive

Remarques

MOTION

A compléter par l'auteur-e

Au nom du/des groupe(s) : Parti socialiste d'Hauterive
Titre : Amélioration de la sécurité des cyclistes – Éviter les grands carrefours routiers
Texte : Le parti socialiste demande d'étudier la possibilité de créer <ul style="list-style-type: none">a) Une circulation à double sens pour les vélos dans la zone de la rue à sens unique du Chemin des Chasses-Peines entre la rue des Gruérins et le chemin de la Passe etb) Un droit de passage pour les vélos dans la Rue de la Croix d'Or
Développement écrit : Notre commune a deux grands carrefours routiers : <ol style="list-style-type: none">1. à l'école / à la poste et2. en haut du chemin des Gruerins, le nœud avec cinq routes qui se croisent (Gruerins, Forêt, Passe et 2x Marnière). Les deux croisements de routes sont un défi pour les cyclistes, beaucoup de circulation au carrefour de la poste, mais en particulier le croisement des cinq routes lorsqu'on arrive en haut de la colline depuis le Centre Sportif. Pour s'assurer que peu de cyclistes utilisent ces deux zones critiques, le PS-H demande d'étudier les possibilités de rendre le chemin des Chasse-Peines (zone à sens unique) et la rue de la Croix d'Or accessibles aux vélos (y compris les vélos électriques). Une mise en œuvre à court terme de cette motion serait souhaitable.
Traitement prioritaire demandé : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Auteur-e ou premier signataire : Andreas Britz 
Autres signataires (prénoms, noms) :

A déposer auprès de la commune d'Hauterive à l'adresse : hauterive@ne.ch